



## Circulaire aux administrations communales

Luxembourg, le 24 septembre 2020

**Concerne :** Le tram rapide et son contexte multimodal entre Luxembourg-Ville et la région Sud

Mesdames, Messieurs les bourgmestres,

Le développement du Grand-Duché demande une offre de mobilité attractive et performante entre les deux principales agglomérations du pays.

L'axe de l'A4 entre Esch/Alzette et Luxembourg ne sera pas seulement renforcé par des infrastructures supplémentaires – la mobilité des communes concernées sera fondamentalement améliorée. Avec la piste cyclable « express » et ses raccordements vers les différentes localités, le transport individuel sera muni d'une alternative à la voiture particulière. Le tram rapide, complété et alimenté par un réseau de bus régionaux et transfrontaliers, offrira des temps de trajet fiables sur des liaisons non desservies par le train.

J'aimerais profiter de l'occasion pour vous remercier pour la collaboration exemplaire dans ce dossier et vous inviter à une réunion de concertation suivi d'une conférence de presse, le 21 octobre à 14 :00 au Ministère de la Mobilité et des Travaux Publics.

Je propose également à organiser des présentations publiques afin de faire découvrir ensemble l'état actuel des planifications et d'en discuter avec la population.

Les dates retenues sont les suivantes:

- Mardi, le 27 octobre 2020 à la Maison du Savoir ( Grand Auditoire) de l'université à Belval (120 places)
- Lundi, le 09 novembre 2020 dans la salle Artikuss à Sanem (84 places)
- Jeudi, le 12 novembre 2020 au Centre culturel « An der Eech » à Leudelange (100 places)
- Lundi, le 16 novembre 2020 au Centre sportif « Arthur Thinnès » à Mondrange (100 places)

Les conférences débuteront à 19:00 heures. Une traduction en français est assurée.

Le programme se présentera comme suit:

- Présentation des planifications en cours
- Échange de vues

J'espère pouvoir compter sur l'intérêt et la collaboration de votre commune, afin d'attirer de nombreux participants. Je joins à la présente une invitation que je vous saurais gré de porter à la connaissance des habitants de votre commune en la publiant p.ex. moyennant votre « Buet », via un affichage selon vos habitudes ou encore en prévoyant une distribution « toutes boîtes ».

***Tout rassemblement de personnes mettant en présence de manière simultanée plus de dix personnes est soumis à la condition que les personnes se voient assigner des places assises en observant une distance minimale de deux mètres. Le port du masque est également obligatoire à tout moment pour le personnel encadrant et pour les participants lorsqu'ils ne sont pas assis.***

***Les places sont donc limitées. Les inscriptions sont obligatoires et peuvent se faire sur le portail du ministère [www.transports.lu](http://www.transports.lu). L'accès sera refusé à toute personne non enregistrée.***

En cas de besoin, n'hésitez pas à contacter le service « Communication et relations publiques » de mon ministère en la personne de Madame Dany Frank ([danielle.frank@tr.etat.lu](mailto:danielle.frank@tr.etat.lu))

Veillez agréer, Mesdames, Messieurs les bourgmestres, l'expression de mes sentiments distingués.



**François Bausch  
Ministre de la Mobilité  
et des Travaux publics**